



## FORMATION

## TRANSMISSION : ANTICIPER, S'INFORMER, BÉNÉFICIER D'UN AUTRE AVIS

Prochaines sessions : «les bons outils pour préparer et réussir sa transmission» :

- à Metz le 15/01/2019
- à Morhange le 12/02/2019
- à Sarrebourg le 12/03/2019

Contacts et inscriptions au 03 87 66 04 41 ou mail natacha.ors@moselle.chambagri.fr

## QUINZAINE DE LA TRANSMISSION

Plus de 60 manifestations partout en France  
du 21 novembre au 4 décembre 2018

Profitez de la Quinzaine  
de la Transmission pour réaliser  
un audit de votre situation  
à des conditions privilégiées



SERVICE ÉCONOMIE - Christophe MARCONNET  
christophe.marconnet@moselle.chambagri.fr - Tél. 03 87 66 12 49

## LA CHRONIQUE OVINE

## Transformer une stabulation en bergerie afin d'installer un atelier ovin



Un exemple d'aménagement d'une ancienne stabulation pour vaches laitières en bergerie

Lors d'une installation ou d'une nouvelle orientation de l'exploitation, la solution d'aménager un bâtiment existant est à envisager notamment au niveau économique. S'il s'agit d'aménager une ancienne stabulation pour vaches laitières, la nature des sols est l'un des premiers éléments à prendre en compte. Par exemple, les caillibotis sont-ils suffisamment résistants pour le passage d'un tracteur ? Si c'est le cas, il est alors possible de couler une chape de béton de 10 cm afin que cette aire soit destinée à la surface paillée ou au couloir d'alimentation. Si ce n'est pas le cas, il faut alors combler la fosse avec du remblai.

Les différences de niveaux sont les seconds éléments du diagnostic. En effet, les sols restent les points clés qui conditionnent fortement les possibilités de réaménagement et en déterminent le coût.

### Des marches et des pentes

La hauteur des marches varie de 20 à 40 cm. Si elle ne dépasse pas 20 cm, il est recommandé de la laisser en l'état. Si elle dépasse 20 cm, il faut alors prévoir une table d'alimentation ou bien deux niveaux d'aire paillée dans la future bergerie. Par ailleurs, seule une pente est de l'ordre de 1 à 3 % (cas des logettes en général) peut être laissée en l'état. D'autres postes sont également importants à prendre en compte mais des solutions d'adaptations sont alors plus faciles à trouver (bardages, circuit d'eau...).

Pour en savoir plus et consulter des exemples d'aménagements, vous pouvez consulter la fiche technique : «Une bergerie aménagée dans une ancienne stabulation pour vaches laitières» sur [www.idele.fr](http://www.idele.fr) et [www.inn-ovin.fr](http://www.inn-ovin.fr).

**Tania KORNER**  
(Chambre d'agriculture 57),  
**Laurence SAGOT**  
(Institut de l'Élevage/ CIIRPO)

## ENVIRONNEMENT

# Chantiers de plantation de haies : participez !

Depuis le printemps 2017, douze agriculteurs du secteur d'Ogy se mobilisent pour recréer des continuités écologiques sur leurs parcelles. Cet automne, ils organisent deux chantiers participatifs pour planter des haies.



Les agriculteurs et leurs partenaires devant une des haies plantée au printemps 2018.

Ensemble, ces douze exploitations du plateau d'Ogy ont créé, l'année dernière, le groupe Proj'Haies (<https://www.facebook.com/Projhaies-436534246770370>).

Pour cette première année d'existence les actions mises en œuvre sont nombreuses : plantation de 400 mètres de haies, semis de bandes enherbées pour recouper leurs parcelles malgré une météo peu favorable, mise en place de couverts d'intercultures diversifiés, comptage des auxiliaires présents par l'Université de Lorraine...

Ces actions ont plusieurs objectifs. Le premier est agronomique : offrir des milieux favorables aux auxiliaires des cultures et aux pollinisateurs. Les exploitants souhaitent ainsi voir s'il est possible de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires tout en conservant leur revenu. Le second est environnemental : ces éléments paysagers compléteront le réseau existant.

Dans ce secteur en périphérie de Metz, le dernier objec-

tif est sociétal. En effet, les agriculteurs souhaitent développer une communication positive sur l'agriculture auprès de leurs voisins souvent néo-ruraux.

Cette année, de nouvelles plantations sont prévues. Pour les réaliser, les agriculteurs vous proposent de les aider lors de deux chantiers participatifs les 30 novembre et 1er décembre prochains.

### Save the date

Le vendredi 30 novembre, la plantation aura lieu à l'EARL des 2 Censes, chez Pierre Grandidier à Laquenexy. Lors de cette journée, des alignements d'arbres seront plantés dans le parc des chevaux que l'EARL accueille en pension pour leur offrir de l'ombre en été.

Le samedi 1<sup>er</sup> décembre, une haie sera plantée en bord de cours d'eau à Colligny, sur une parcelle de la SCEA Weisse gérée par Jean-Philippe Weisse.

Pour ces deux chantiers, les exploitants vous accueilleront

dès 9h30 et fourniront le repas de midi.

Pour vous inscrire, ou pour plus de renseignements, contactez Anne Barth, à la Chambre d'agriculture de la Moselle, qui organise ces chantiers, par mail [anne.barth@moselle.chambagri.fr](mailto:anne.barth@moselle.chambagri.fr) ou par téléphone 03 87 66 12 44.

Vous trouverez aussi toutes les informations sur ces chantiers sur la page Facebook Proj'Haies ou sur le site de Haies Vives d'Alsace (rubrique Chantiers et événements), co-organisatrice de ces chantiers.

Ces plantations sont financées par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, la DREAL Grand Est, l'AFAC Agroforesteries et la Fédération Départementale des Chasseurs de Moselle. Ainsi, le groupe Proj'Haies complète les actions menées en parallèle par la Communauté de Communes Haut Chemin Pays de Pange et le lycée Agricole de Courcelles-Chaussy pour améliorer les Trames Verte et Bleue du territoire.